

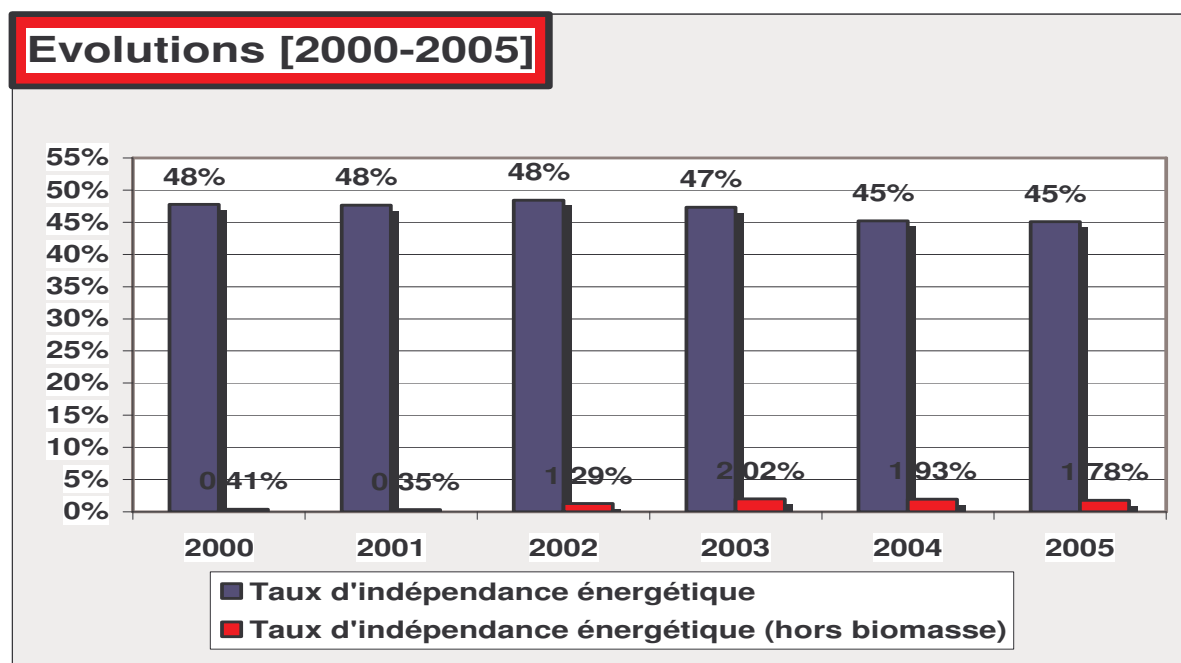
QUELQUES RESULTATS TIRES DU RAPPORT DU SYSTEME D'INFORMATION ENERGETIQUE DU SENEGAL POUR L'ANNEE 2005.

I - Sécurité et coûts des approvisionnements énergétiques

I.1) Taux d'indépendance énergétique

Ce taux représente le rapport entre la production nationale d'énergies primaires (pétrole, gaz naturel, hydraulique, solaire, biomasse,...) et les disponibilités totales en énergies primaires pour une année donnée. Ce taux peut se calculer pour chacun des grands types d'énergies ou globalement toutes énergies confondues.

Taux d'indépendance énergétique = Production d'énergie primaire / Disponibilités totales



Source : SIE-Sénégal 2006

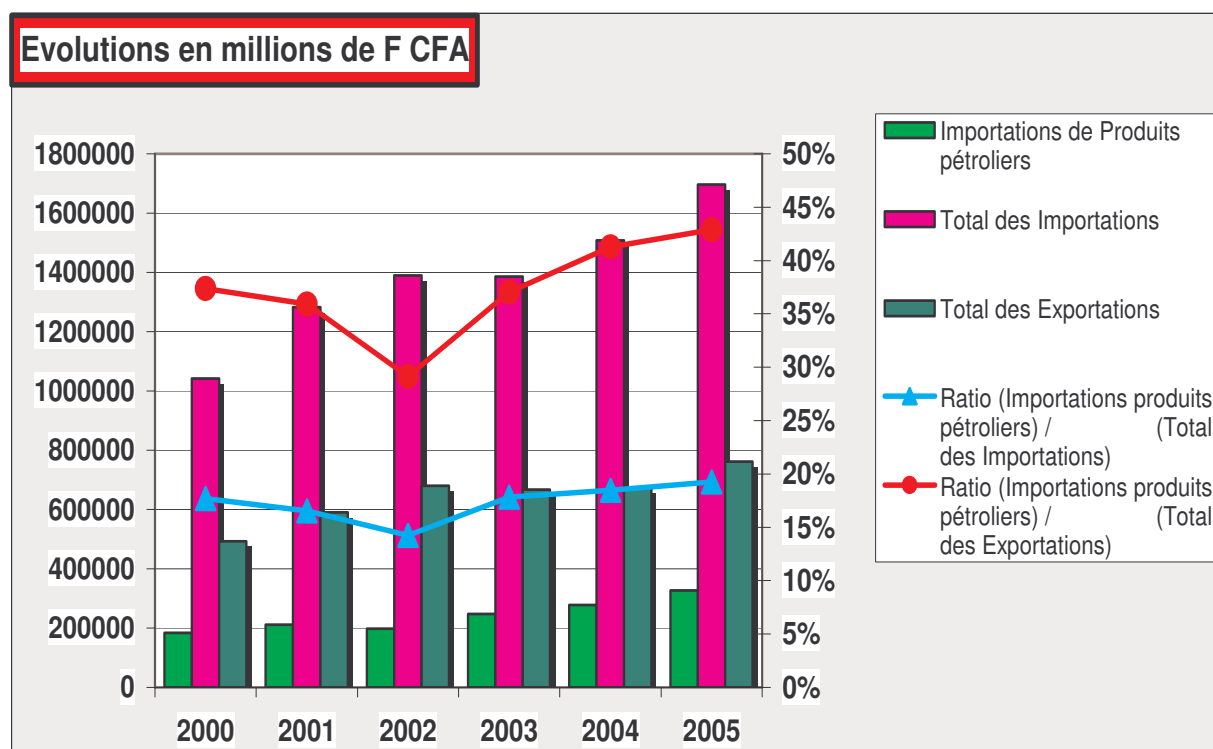
Figure 1 : Taux d'indépendance énergétique du Sénégal

Le Sénégal est indépendant à environ 42 %, et ce taux a faiblement fluctué sur les six dernières années. Néanmoins, ce **taux d'indépendance énergétique relativement élevé** est principalement **lié aux consommations de biomasse-énergie**.

En effet, le **taux d'indépendance en énergie moderne** (i.e. hors biomasse) est quant à lui **très faible**, malgré une croissance notée depuis 2002, avec la mise en service du barrage hydroélectrique de Manantali.

I.2) Facture pétrolière

Le graphique ci-dessous présente les importations (totales et produits pétroliers) et exportations du Sénégal en valeur financière pour la période 2000 – 2005.



Source : SIE-Sénégal 2006

Figure 2 : Evolutions de la facture pétrolière du Sénégal

Les enseignements suivants peuvent être tirés du graphique précédent :

- Les **importations de produits pétroliers ont augmenté de près de 24 % en volume** et de plus de **78 % en valeur financière** entre 2000 (184 Milliards FCFA) et 2005 (327 Milliards FCFA), soit 143 Milliards de FCFA ;
- Le ratio (Importation produits pétroliers/Total des importations) a varié entre 17,7 % et 19,3 % sur cette période ;
- Le ratio (Importation produits pétroliers/Total des exportations) est passé de 37,4 % en 2000 à 42,9 % en 2005. Ainsi, aujourd'hui plus de 42 % des revenus d'exportation servent à couvrir l'approvisionnement du Sénégal en produits pétroliers.

Le **poids de la facture pétrolière** sur l'économie sénégalaise apparaît donc très important. La tendance observée devrait se poursuivre avec l'**augmentation des cours du pétrole** notée depuis deux ans.

II- Taux d'électrification

Suite aux nombreuses sollicitations émanant des acteurs du secteur de l'électricité, le SIE-Sénégal a estimé, sur la base des informations obtenues de la Direction de la Prévision et de la Statistique, de SENELEC, de l'ASER et de la Direction de l'Energie, le taux national d'électrification, ainsi que les taux d'électrification urbaine et rurale, à l'échelle du pays, mais aussi au niveau des différentes régions.

Le taux d'électrification, pour une zone géographique donnée, représente le rapport du nombre de ménages (cellule familiale) électrifiés au nombre total de ménages vivant dans la zone considérée.

II.1) Taux d'électrification urbaine

Dans le tableau suivant, sont représentés les taux d'électrification obtenus au niveau des 11 régions qui composent le Sénégal. Il n'est pris en compte que les zones urbaines de ces régions.

Zones urbaines des régions	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Dakar	65,9%	68,0%	70,1%	72,3%	75,4%	78,6%
Diourbel	57,9%	60,0%	62,6%	63,1%	65,3%	67,6%
Fatick	44,1%	46,8%	53,0%	55,3%	62,5%	68,0%
Kaolack	52,6%	55,5%	58,8%	59,2%	67,7%	72,3%
Kolda	36,8%	39,8%	42,3%	42,9%	50,6%	54,0%
Louga	54,8%	56,5%	59,6%	61,7%	74,6%	77,9%
Matam	19,8%	22,1%	23,6%	40,8%	53,0%	57,8%
Saint Louis	55,6%	57,1%	58,9%	59,7%	66,0%	68,3%
Tambacounda	44,6%	46,1%	48,2%	51,4%	54,8%	58,6%
Thiès	50,0%	51,9%	56,8%	59,4%	71,7%	76,3%
Ziguinchor	31,7%	34,9%	38,8%	41,5%	47,0%	51,9%
Sénégal	58,0%	60,1%	62,9%	65,1%	70,6%	74,1%

Source : SIE-Sénégal 2006

Tableau 1 : Taux d'électrification urbaine¹

II.2) Taux d'électrification rurale

Le tableau qui suit met en exergue, sur la période 2000-2005, les différents taux d'électrification obtenus au niveau des zones rurales des régions du Sénégal.

On constate que le taux d'électrification rurale, au niveau national, augmente d'un point par an.

Les régions frontalières de Kolda, Tambacounda et Ziguinchor ont les taux les plus bas, ce qui est lié surtout au fait qu'elles ne sont pas sur le réseau interconnecté, rendant ainsi difficile l'extension du réseau à leur niveau.

¹ Toute la région de Dakar est considérée comme zone urbaine

La région qui a le taux le plus élevé est celle de Diourbel du fait de l'apport significatif de Touba, deuxième localité du pays en terme de population et d'urbanisation.

Zones rurales des régions	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Diourbel	21,7%	23,9%	26,3%	27,7%	29,8%	32,1%
Fatick	11,6%	12,2%	12,4%	12,4%	24,2%	24,7%
Kaolack	4,7%	5,8%	6,4%	6,8%	9,2%	9,6%
Kolda	1,1%	1,5%	1,8%	2,2%	2,0%	2,7%
Louga	7,6%	9,1%	10,0%	11,1%	10,7%	11,8%
Matam	9,1%	10,9%	13,7%	15,9%	11,6%	13,1%
Saint Louis	6,0%	7,9%	9,8%	11,2%	10,2%	11,5%
Tambacounda	1,3%	1,6%	1,9%	2,2%	4,5%	5,2%
Thiès	12,2%	13,7%	15,3%	16,7%	12,3%	13,8%
Ziguinchor	2,1%	2,7%	3,4%	4,2%	4,1%	5,6%
Sénégal	8,6%	9,8%	11,1%	12,0%	13,0%	14,2%

Source : SIE-Sénégal 2006

Tableau 2 : Taux d'électrification rurale² (Conventionnel & Système Photovoltaïque)

L'impact du solaire est notable sur le taux d'électrification rurale nationale (14,2% contre 11,4% sans le solaire, voir ci-dessous).

Avec les importants programmes d'électrification rurale, exécutés présentement par la SENELEC et l'ASER (plus de 200 villages); les prévisions tournent autour d'un taux d'électrification rurale de l'ordre 16 % pour l'année 2006.

Zones rurales des régions	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Diourbel	21,1%	23,2%	25,7%	27,1%	29,3%	31,5%
Fatick	3,5%	4,2%	4,6%	4,7%	4,9%	5,7%
Kaolack	3,4%	4,6%	5,3%	5,6%	3,8%	4,3%
Kolda	1,1%	1,5%	1,8%	2,2%	2,0%	2,7%
Louga	7,6%	9,1%	10,0%	11,1%	10,7%	11,8%
Matam	9,1%	10,9%	13,7%	15,9%	11,6%	13,1%
Saint Louis	6,0%	7,9%	9,8%	11,2%	10,2%	11,5%
Tambacounda	1,3%	1,6%	1,9%	2,2%	4,5%	5,2%
Thiès	11,4%	12,8%	14,4%	15,9%	11,5%	13,0%
Ziguinchor	2,1%	2,7%	3,4%	4,2%	4,1%	5,6%
Sénégal	7,4%	8,7%	9,9%	10,9%	10,2%	11,4%

Source : SIE-Sénégal 2006

Tableau 3 : Taux d'électrification rurale (Conventionnel uniquement)

² Touba est considéré comme zone rurale, donc il est pris en compte dans la région rurale de Diourbel (cf. découpage administratif)

Aujourd'hui, plus de 700 villages ont accès à l'électricité par raccordement au réseau SENELEC. Ce qui a permis une augmentation sensible du nombre d'abonnés basse tension.

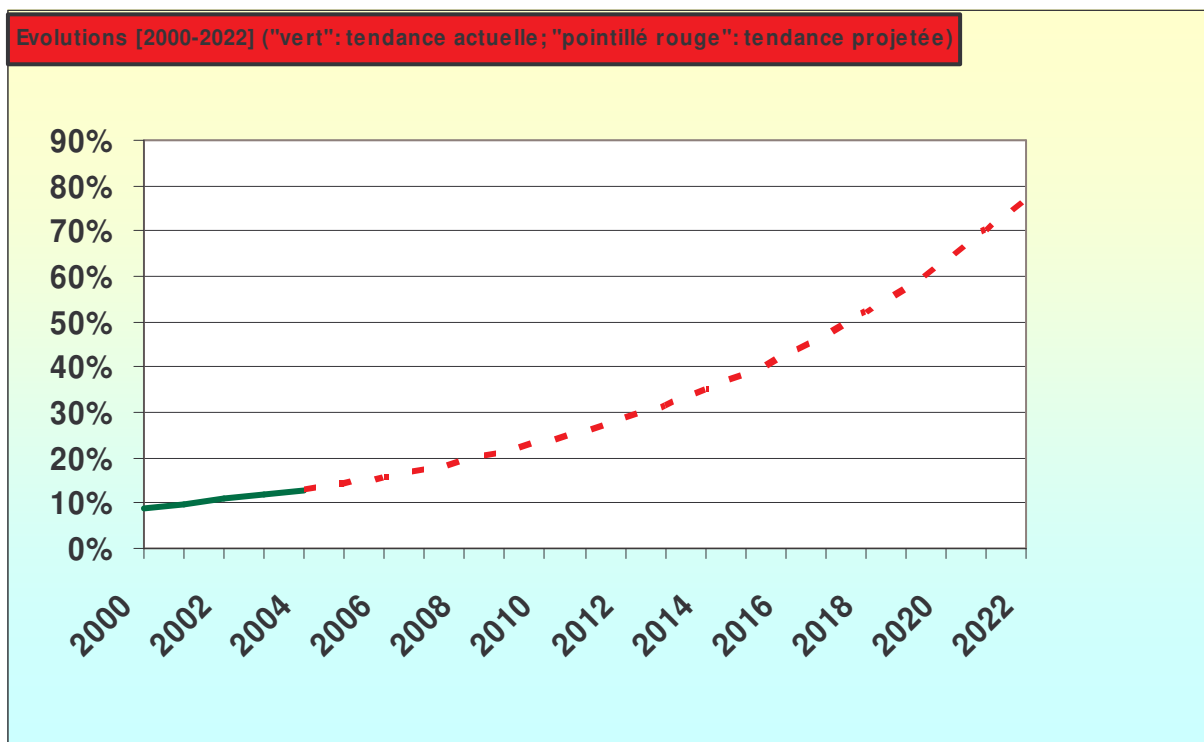
En 2004, la baisse notée au niveau du taux d'électrification rurale, pour certaines zones, est due au découpage administratif qui a permis à certaines localités rurales d'être érigées en commune.

Pour certaines régions, à l'image de Fatick, l'impact est très marqué (24,7% contre 5,7 % sans le solaire, en 2005). En effet, cette zone a bénéficié en 2004, d'un équipement de 10 000 systèmes solaires familiaux de 50 Wc au niveau de 297 villages et la mise en place de 9 centrales de 10 à 40 kWc dans 9 villages dotés de mini réseaux BT.

II.3) Evolution du taux d'électrification rurale par rapport aux objectifs

L'Etat du Sénégal a un ambitieux programme pluriannuel (2002-2022) d'électrification rurale, à savoir le Programme d'Actions Sénégalais d'Electrification Rurale (PASER) qui vise à porter le taux d'électrification rurale, qui tourne autour de 8% en 2000, à 30% en 2015, puis à 62% à l'horizon 2022.

Compte tenu, d'une part, du taux actuel d'électrification rurale et, d'autre part, d'un taux de progression moyenne annuelle (2000-2005) de 10,5%, on peut dire que les objectifs fixés plus haut pourraient largement être atteints avec des taux respectifs de 38,4% et 77,4% pour 2015 et 2022, si bien sûr la tendance se maintient.

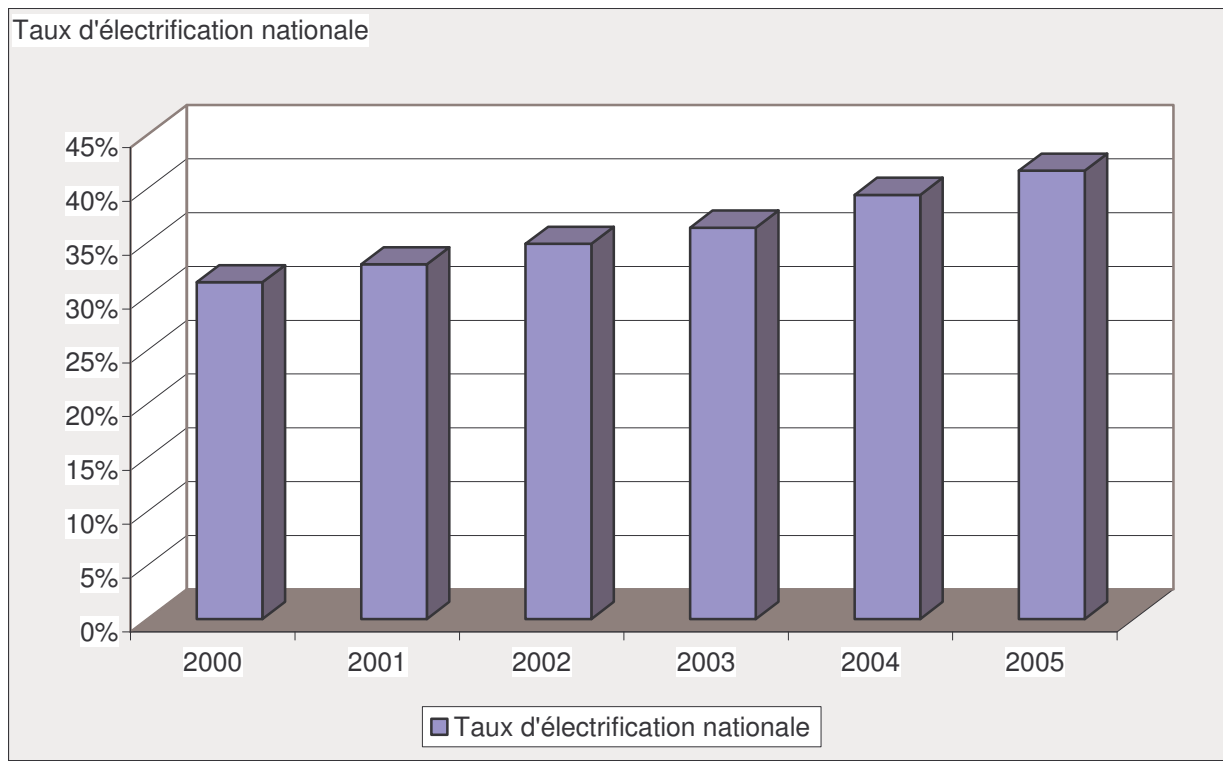


Source : SIE-Sénégal 2006

Figure 3: Evolutions du taux d'électrification par rapport aux objectifs

II.4) Taux d'électrification nationale

L'effet cumulé des taux d'électrification urbaine (74,1% en 2005) et rurale (14,2% en 2005) a permis d'atteindre un taux d'électrification nationale de 42 %. En 5 ans, ce taux a augmenté de plus de 10 %.

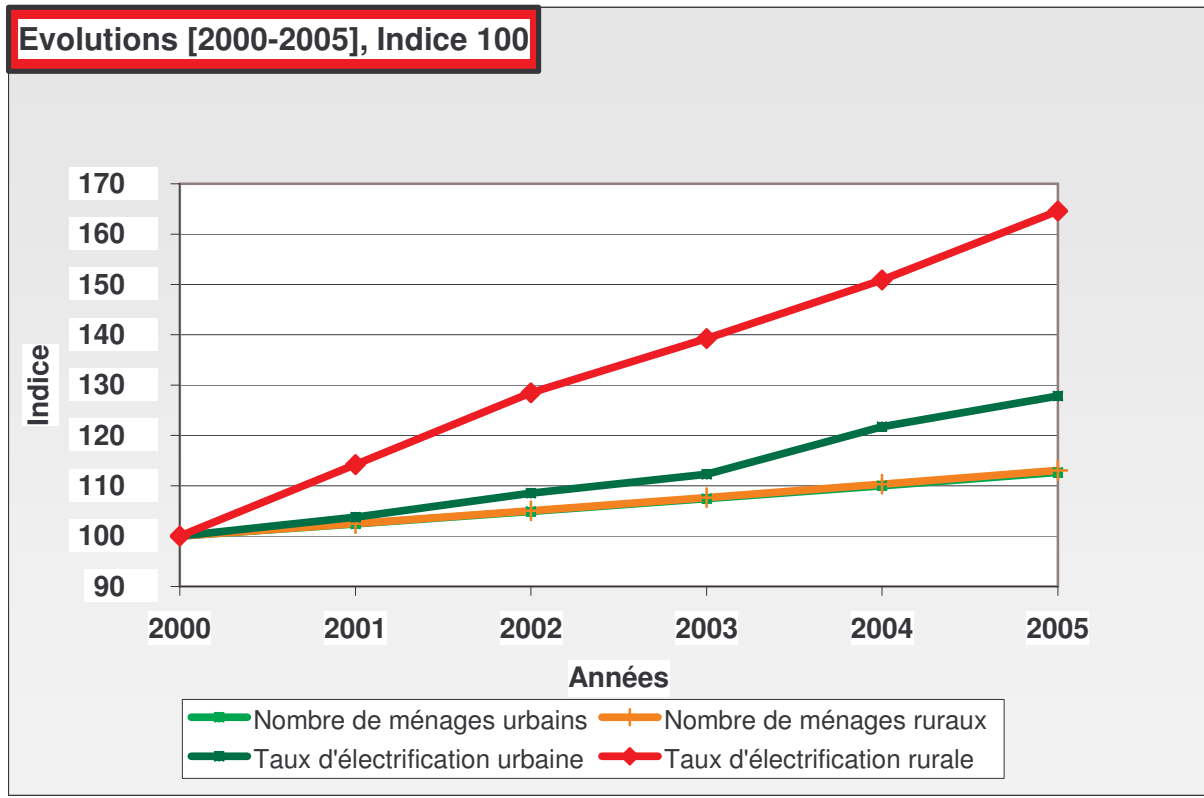


Source : SIE-Sénégal 2006

Figure 4: Evolutions du taux d'électrification nationale

II.5) Evolution des taux d'électrification et du nombre de ménages

On constate que l'évolution du taux d'électrification par rapport à celui du nombre de ménages est plus marquée en zone rurale (respectivement 63% et 12%) qu'en zone urbaine (respectivement 27% et 12 %)



Source : SIE-Sénégal 2006

Figure 5: Evolutions des taux d'électrification et du nombre de ménages

Cette situation peut être expliquée par la Politique du Gouvernement qui vise l'accès de l'électricité de toute la population, particulièrement celle en zone rurale où les investissements réalisés ces dernières années sont presque exclusivement dus à l'Etat par le biais de conventions de maîtrise d'ouvrages déléguées (Conventions 10 à 15) ou de projets phares (exemple : Projet Isophoton).